



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **mardi 5 décembre 2023 à 16 heures 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Direction générale

Adoption du programme quinquennal des immobilisations pour les années financières 2024 à 2028
Document d'aide à la décision DG-2023-009

2. Conseil

Présentation du programme quinquennal des immobilisations pour les années 2024 à 2028

3. Période de questions

4. Période d'intervention des membres du conseil

5. Levée de la séance

Veuillez noter que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le programme quinquennal des immobilisations.

Le 23 novembre 2023

La greffière,

Marlyne Turgeon, avocate